



<b>Procès-verbal du Conseil d'établissement</b>		
CE-1819-03	18 février 2019, 19 h	Local Le Phare

<b>Pour représenter les parents</b>	
M <sup>me</sup> Pascalie Bouchard M. Steve Côté M. Martin Labbé, représentant au comité de parents	M. Célestin Munyengango, parent M <sup>me</sup> Caroline Paquin M <sup>me</sup> Carolyne Soucy
<b>Pour représenter les élèves</b>	
Mlle Gabrielle Leclerc Mlle Diana Noël	
<b>Pour représenter le personnel</b>	
M <sup>me</sup> Marie-Josée Frenette, personnel professionnel M. Julien Brouillette, personnel de soutien M <sup>me</sup> Isabelle Lavoie, enseignante	M <sup>me</sup> Marie-Josée Roy, enseignante
<b>Pour représenter la communauté</b>	
Mme Sara Tremblay, L'Antidote	
<b>La direction</b>	
M. Francis Bélanger	
<b>Étaient absents</b>	
Mme Audrey Lemay, Pilier Jeunesse M. Alain-Claude Oussou, substitut au comité de parents	

## Ordre du jour

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	5 min
3. Période de questions du public	5 min
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2018 (📄 inclus)	5 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	5 min
6. Correspondance	5 min
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot du représentant de la communauté	5 min
9. Mot des représentants des élèves	5 min
<b>10. Dossiers pour décision</b>	
10.1. Approbation de nouvelles sorties (📄)	
10.2. Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2019-2020 (📄)	30 min
<b>11. Dossiers pour information</b>	
11.1. Document projet pour le projet éducatif 2019-2022 (📄)	
11.2. Reddition de compte budgétaire pour l'année en cours (1er février) (📄)	
11.3. Inscriptions dans nos programmes particuliers	
11.4. Répartition de la facture du recours collectif des frais exigés aux parents	
11.5. Utilisation du surplus de l'établissement de 2017-2018 (📄)	
11.6. Concentration natation de compétition	
<b>Autres</b>	
12.	
13.	
14. Date de la prochaine rencontre	15 min
15. Clôture de la réunion	

---

Martin Labbé, Président

---

Francis Bélanger, directeur

1. Mot de bienvenue

Monsieur Martin Labbé souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à l'invitée spéciale, Madame Annie St-Pierre, directrice adjointe à l'école La Camaradière.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (inclus 📄)

Le président présente l'ordre du jour.

Mademoiselle Gabrielle Leclerc propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par madame Caroline Paquin.

**Adoptée à l'unanimité**  
**RÉSOLUTION 1819-03-01**

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2018 (inclus)

Le point 12 devra être ajouté à l'ordre du jour. De même, on modifiera la formulation au point 9 comme ceci : les élèves font part **que** les membres sont motivés par plusieurs gros projets en cours au Parlement.

Il est proposé par madame Carolyne Soucy, secondé par madame Isabelle Lavoie, l'adoption du procès-verbal du 10 décembre dernier.

**Adoptée à l'unanimité**  
**RÉSOLUTION 1819-03-02**

5. Suivi au procès-verbal (inclus)

10.4. Approbation des grilles-matières 2019-2020 (inclus)

L'école est présentement en processus d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020. Les élèves provenant du primaire devaient effectuer leur choix d'école en transmettant le formulaire électronique entre le 6 et le 15 février. Pour l'opération des choix de cours, une tournée de classe sera effectuée au retour de la semaine de relâche.

11.3 Programme d'éducation à la sexualité (inclus)

Le MEES exige que l'on intègre les cours en sexualité pour la prochaine année, soit 15 heures par élève, par année.

Madame Annie St-Pierre fait état de la situation pour l'école à cet effet.

Un document de déploiement, préparé par madame Nathalie Ringuette, conseillère pédagogique en éducation à la sexualité et sexologue à la commission scolaire, est présenté aux membres.

6. Correspondance

Aucune.

## 7. Rapport du délégué au comité de parents

Monsieur Martin Labbé présente le calendrier des prochaines activités du comité de parents d'ici la fin juin 2019.

## 8. Mot des représentants de la communauté

Madame Sara Tremblay mentionne qu'il y a présence d'un enseignant chaque mardi lors des périodes d'aide aux devoirs en fin de journée à la Maison L'antidote, de même qu'à L'Adoasis, mais aucun élève de La Camaradière ne se présente.

Par contre, les activités au local Le Phare, le midi, fonctionnent extrêmement bien. La majorité sont des élèves de 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> secondaire.

## 9. Mot des représentants des élèves

Les représentantes des élèves commentent les diverses activités tenues, soit :

la journée de la St-Valentin;

la journée des meilleurs amis;

la semaine multiculturelle;

la journée « Body » avec le spectacle de cornemuse;

ainsi que les activités de percussion : une belle promotion de la part du groupe « stage band » de l'école.

Monsieur Bélanger ajoute qu'une activité sur le civisme a été organisée dans le hall de l'école, dans le cadre du plan de lutte sur la violence et l'intimidation avec madame Mylène Berthiaume, directrice adjointe. Les jeunes avaient l'occasion de s'exprimer sur la civilité.

La journée d'activités hivernales se tiendra le 27 février puisque le taux de participation a atteint 80%.

Monsieur Francis Bélanger fait part que des bancs ont été ajoutés dans le hall, suite aux commentaires recueillis lors de la période de consultation auprès des élèves.

## 10. Dossiers pour décision

### 10.1. Approbation de nouvelles sorties (📄)

Monsieur Bélanger présente un tableau des sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre, dont plusieurs concernent le hockey et quelques-unes en adaptation scolaire.

L'approbation des nouvelles sorties est approuvée par madame Caroline Paquin, secondée par madame Isabelle Lavoie.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-03-03**

10.2. Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2019-2020 (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente la lettre qui a été rédigée par les membres du conseil d'établissement de l'an dernier.

Mademoiselle Gabrielle Leclerc propose que cette lettre, signée par le président du conseil d'établissement, soit acheminée à la direction générale de la commission scolaire. Madame Caroline Paquin seconde.

Adoptée à l'unanimité  
**RÉSOLUTION 1819-03-04**

## 11. Dossiers pour information

11.1. Document projet pour le projet éducatif 2019-2022 (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente un document mis à jour après consultation des différents partenaires, soit : les parents actuels et futurs, les élèves, le personnel ainsi que les membres de la communauté.

Le document sera présenté en assemblée générale de tout le personnel, le 22 mars prochain et sera ensuite déposé pour adoption par les membres du conseil d'établissement, le 8 avril prochain.

11.2. Reddition de comptes budgétaire pour l'année en cours (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente la reddition de comptes au 1<sup>er</sup> février 2019 (215 jours - 59%) avec un solde budgétaire de 40%, affichant le même écart l'an dernier, à pareille date.

Actuellement, le budget se rapproche de l'équilibre, malgré des compressions dans les dépenses et un déficit au niveau salarial.

Un sauveteur a été embauché pour la surveillance à la piscine lors des cours en éducation physique afin de répondre aux recommandations d'un coroner, à la suite d'une situation de noyade dans la région de Montréal.

11.3. Inscriptions dans nos programmes particuliers

Il y aura ouverture de deux groupes en anglais, un groupe en hockey, un demi-groupe en arts-études musique symphonique ainsi qu'un groupe et demi en arts et technologies de de l'information et de la communication.

11.4. Répartition de la facture du recours collectif des frais exigés aux parents

La Commission scolaire devra verser 4 500 000 \$, à la suite du règlement hors cours des frais exigés aux parents, soit 25 \$ par enfant, par année visée, ce qui représente un montant de 260 000 \$ pour l'école La Camaradière.

L'école dispose d'un surplus de près de 30 000 \$ qui ne pourra être utilisé. Si le conseil des commissaires entérine une proposition allant dans ce sens, la direction devra donc présenter un plan de redressement, d'ici la fin de l'année. Tous les surplus des écoles seront immobilisés. Cet encadrement sera revu annuellement.

11.5. Utilisation du surplus de l'établissement de 2017-2018 (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente une lettre qui a été expédiée à toutes les directions d'écoles concernant l'encadrement sur l'utilisation permise des surplus pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020, en fonction de la limite établie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la commission scolaire. En conséquence, la demande d'utilisation du surplus 2017-2018 au montant de 33 856 \$ n'a pas été autorisée par la direction générale.

11.6. Concentration natation de compétition

Le club de natation région de Québec déménagera à l'école Cardinal-Roy. Monsieur Francis Bélanger a proposé de maintenir les élèves déjà présents dans le programme, mais aucune nouvelle inscription ne sera acceptée.

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 8 avril 2019, au local Le Phare, à 19 h.

13. Clôture de la réunion.

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 27 par monsieur Julien Brouillette, secondé par madame Marie-Josée Frenette.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-03-05**

---

Christiane Côté  
Secrétaire

---

Martin Labbé  
Président